

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3853 - Jeudi 1er Avril 2021 - Prix : 200 Fc

ELECTIONS CHAMBRE DE COMMERCE

Chamsoudine Ahmed élu avec 69,30% des suffrages



La commission nationale électorale consulaire a délibéré provisoirement sur les élections de la chambre de commerce. À Ngazidja, Ahmed Chamsoudine arrive en tête avec 69,30% des suffrages au collège du commerce et Hassane Djibaba 100% au collège artisanal. A Mohéli, Abdoul-oihab Said Athoumani

gagne avec 52,57% au collège du commerce et Haïlați Bacco Houmadi, 61,66% dans l'artisanat. À Anjouan Alifata Ibrahim passe devant avec 38,5% au collège de commerce et de l'industrie et Kamal Eddine Said Ali avec 51,1% au collège artisanal.

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Avril 2021

Lever du soleil:

06h 11mn

Coucher du soleil:

18h 15mn

Fajr : 04h 58mn

Dhouhr : 12h 16mn

Ansr : 15h 30mn

Maghrib: 18h 18mn

Incha: 19h 32mn



SANTÉ PUBLIQUE

“Suha Mobile”, la structure sanitaire d’urgence au plus près de chez vous

Se déplacer pour offrir des consultations, soins infirmiers et hospitalisation sont les missions que se fixe la structure sanitaire d’urgence “Suha Mobile”.

Docteur Ben Djabir Mbae Hamidou et toute son équipe recherche en celle-ci le moyen d’être au plus près des personnes qui sont dans l’incapacité de se rendre dans les différents centres de santé et autres service d’urgence.

Faire des consultations, soins infirmiers et hospitalisation à domicile est la volonté qui anime le jeune docteur Ben Djabir Mbae Hamidou et son équipe à travers la structure “Suha Mobile”. « C’est après multiples constats effectués lorsque j’ai commencé à exercer à l’hôpital de Mbeni que nous avons décidé de mettre en place cette structure pour venir en aide aux personnes âgées qui sont alitées et incapables de se déplacer et pourtant elles ont besoin de soin », explique ce médecin urgentiste lors

d’un entretien avec La Gazette des Comores/Hzk Presse. Conscient aussi de la culture comorienne qui fait que « certaines familles ont une honte d’exposer leur malade » et que « certaines sollicitent les consultations à domicile » malgré le manque d’un système du genre sur le territoire, il a jugé nécessaire « de créer une structure qui sera bien organisée et qui sera adaptée pour tout ce qui peut se faire à domicile ».

“Suha Mobile” vise loin à l’instar des consultations prénatales, mais pour ce début où les activités se limitent dans les régions de Hamahamet, Mboinkou (Nord-Ouest de Ngazidja) et Moroni, seules les quelques soins, consultations et hospitalisations sont assurés. « Avec le temps, on va essayer de réajuster, adapter en évaluant les problèmes rencontrés et élargir nos interventions sur l’ensemble de l’île et si possible, bien sûr, conquérir l’ensemble de l’archipel », dit le Dr Ben Djabir en rappelant que pour l’instant la structure n’inter-

vient pas en consultation d’urgence mais que tout se fait sur rendez-vous à défaut de moyens nécessaires pour intervenir en urgence comme c’est le cas dans un grand nombre de pays. « Nous prenons le rendez-vous et en fonction de l’adresse de la personne, nous trouvons l’équipe (médecin et/ou infirmier) qui se trouve à proximité selon notre zone de couverture. Toutefois, il faut savoir qu’on peut intervenir dans une zone hors les trois régions précitées », explique notre interlocuteur.

“Suha Mobile” c’est 8 médecins et 13 infirmiers au niveau des trois régions. Et contrairement à la plate-forme “Nidiriki”, la première intervient pour consulter, apporter des soins et hospitaliser alors que la deuxième se base sur la prise de rendez-vous pour les différentes spécialités. La structure “Suha Mobile” apporte aussi des soins en kinésithérapie à domicile. Dans le long-terme, la structure se voit prendre des prises en charge d’urgence médicale avec plus de



moyens. Docteur Ben Djabir Mbae Hamidou voit en cette nouvelle forme une manière de désengorger les services d’urgence surtout en cette période de pandémie où tout le personnel médical est pris dans la lutte au quotidien. Cette nouvelle structure permet d’engager les jeunes ayant fait des études en infirmerie ou en médecine mais qui ne trouvent pas du travail mais permet

aussi d’accompagner les stagiaires qui sont dans les différentes cliniques ou centres hospitaliers. Au courant de la mise en place de cette structure, le ministère de la santé voit en ce projet une innovation pour le secteur et encourage l’initiative.

A.O Yazid

SOCIÉTÉ

Deux jours de formation et d’échange sur la plateforme PIP/DAD

Pour mieux maîtriser le processus de production et de collecte des données PIP, le Commissariat général au Plan et le projet SDG FUND financé par le PNUD, a organisé du 30 au 31 mars un atelier de formation et d’échange sur la plateforme PIP DAD. Elle a pour but de permettre aux parties prenantes de mieux comprendre le processus de production et de collecte des données du Programme d’investissement Public (PIP) en vue d’une maîtrise de la programmation des investissements prioritaires annuels qui prend en compte le cadre stratégique de développement du pays.

Le Commissariat général au plan et le projet SDG FUND, a organisé du 30 au 31 mars dernier un atelier de formation et d’échange sur la plateforme PIP DAD. L’objectif de cet atelier est de permettre aux parties prenantes, de mieux cerner le processus de production et de collecte des données du PIP en vue d’une meilleure élaboration du programme d’investissements prioritaires annuels consolidés, qui prennent en compte l’architecture institutionnelle du pays. Deux jours pour expliquer le processus de collecte des données PIP (édition de lettre, les fiches



de collecte, l’envoi et le retour des données au délai prévu), procéder à des études de cas et enfin expliquer l’exploitation des données recueillies aux partenaires.

Au final, les parties prenantes vont parvenir à une maîtrise du processus de production et de collecte de données PIP, une meilleure compréhension du processus d’élaboration du PIP et l’amélioration du système de

coordination du service PIP avec les projets, secteurs et partenaires au développement, une meilleure compréhension de la nouvelle plateforme PIP/DAD et en fin comprendre des relations entre le budget du pays et les outils PIP et DAD.

« Cette séance de formation et d’échanges revêt une importance particulière. En effet, il s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre

des documents stratégiques de notre pays et du cadre de coopération des Nations Unies en Union des Comores. La mobilisation des différents responsables des départements ministériels, l’une des conditions fondamentales de la réussite de cet atelier, témoigne de votre engagement en faveur du développement du pays et je ne peux que vous encourager et vous féliciter », avance le com-

missaire général au plan, Fouad Goulam

Ce dernier montre que l’efficacité de la mise en œuvre du Programme Comores Emergent réside entre autres dans l’appropriation et l’internationalisation des outils de planification et de suivi de la gestion de l’aide publique au développement qui sont placés au cœur de cet atelier. « Je compte sur le savoir-faire et l’expérience de chacun de vous pour nourrir et enrichir les débats et discussions et contribuer incontestablement à l’amélioration des processus engagés », poursuit-il. Et d’ajouter que « ce cadre de réflexion et d’échange devra servir de tremplin pour corriger les failles et réduire le temps de traitement et d’analyse des données pour une harmonisation effective avec les processus d’élaboration du budget et son examen à l’Assemblée Nationale. Les présentations respectives sur les plateformes DAD/PIP, le budget en lien avec le PIP qui seront faites au cours cet atelier constitueront un cadre de référence pour les discussions et débats que vous allez mener en vue de donner une impulsion nouvelle à ces exercices de planification et de gestion de l’aide au développement » conclut-il.

Nassuf Ben Amad

ELECTIONS CHAMBRE DE COMMERCE

Chamsoudine Ahmed élu avec 69,30% des suffrages

C'est avec un score très confortable qu'Ahmed Chamsoudine a remporté la victoire aux élections consulaires de la chambre de commerce de Ngazidja. Sur 620 électeurs, 419 se sont exprimés et Ahmed Chamsoudine obtient 289 voix soit 69,30%. Abdallah Mohamed alias Momo a obtenu à son tour 128 voix soit 30,70%. Pour l'artisanat, le candidat unique Hassane Djibaba a recueilli 33 voix sur 36 votants. Elu avec plus de 69% de suffrages, le patron des Etablissements Nassib a salué la mobilisation des opérateurs économiques. « C'est le combat de tout une équipe mais également

celui des opérateurs économiques. À ce jour de victoire, mes pensées vont à l'endroit de feu Omar Mhoussine, feu Fakridine Abdoulhalik, Feu Mon Garçon, car c'est aussi leurs victoires. Cette période était difficile avec cette grande perte de nos proches vaillants entrepreneurs, pour qui je loue une grande estime. Nous devons développer le secteur économique au profit des opérateurs économiques », souligne-t-il avant d'ajouter que « l'équipe adverse a fait preuve de responsabilité et d'une grande maturité, car notre but est de défendre les intérêts des opérateurs ».

À Anjouan, Alifata Ibrahim candidat soutenu par Ahmed Chamsoudine arrive en tête avec 127 voix soit 38,5% derrière Loufî Mohamed Adnan avec 146 voix soit 44,1% et Soiyad Mohamed 58 voix, soit 17,5%. Du côté artisanat, sur 54 inscrits Kamal Eddine Saïd Ali remporte 23 voix soit 51,1% et Melissa Bacar avec 19 voix soit 42,2% sur 47 votants. À Mohéli Abdoul-Oihab Saïd Attoumani gagne 51 voix soit 52,57%, derrière Saïd Moustapha Abdourahmane Ben Cheick avec 42 voix soit 43,29 sur 97 votants. Sur 68 inscrits, Hailati Bacco Houmadi remporte, le collège artisanal avec 37 voix soit

61,66%.

Devant la presse ce mercredi 31 mars, le président de la commission électorale Hamada Hafidhou fait savoir que les résultats définitifs seront connus ce jeudi 01er avril pour que les membres élus puissent installer leurs bureaux. « La première assemblée des bureaux des CCIA est prévue ce jeudi. Les listes élus vont choisir leur président consulaire et leur directeur régional. J'ai désigné deux assistants pour assister à ce travail au niveau des autres îles. Les membres élus vont également désigner les personnes pour le bureau de l'UCCIA prévu d'être installés le 06 avril prochain. Trois à

Ngazidja soit deux au collège du commerce et un artisan, 2 à Anjouan soit un au commerce et un artisan et 1 Mohéli soit du collège artisan ou commerce », montre-t-il ». Il est à noter que selon la loi 95 de la chambre de commerce, trois postes seront à pourvoir à savoir le poste de président de l'Union des chambres de commerce, le vice-président et le secrétaire consulaire. Le poste de vice-président est représentatif.

Andjouza Abouheir

INVESTISSEMENT

ANPI et IBF SCN Shinoon signent une convention de partenariat

L'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANPI) et le consortium IBF SCN Shinoon ont procédé mardi dernier à la signature d'une convention de partenariat visant à assurer le déploiement national du Concours de Plans d'Affaires. Forte de son expérience de douze ans dans la création d'entreprise et l'accompagnement des entrepreneurs, l'ANPI dispensera un accompagnement technique et financier à 250 entreprises devant créer 5000 emplois.

Dans la mise en œuvre du Concours de Plans d'Affaires, l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANPI) et IBF International Consulting, qui appuie le Projet Intégré de Développement des Chaines de valeurs et de la Compétitivité (PIDC) ont signé une convention de partenariat entre les deux entités. Elle vise à assurer le

déploiement national du concours et garantir qu'un grand nombre de jeunes, de femmes et d'entrepreneurs puissent profiter de l'accompagnement et des formations. De plus, la présence nationale de l'ANPI permettra aux candidats de déposer leurs candidatures dans les antennes régionales. Cette convention porte notamment sur l'organisation de formations en gestion d'entreprise, la méthodologie pour l'élaboration d'un plan d'affaires et le remplissage du canevas pour la participation au CPA. Ce dernier est la deuxième composante du Projet Intégré de Développement des Chaines de valeurs et de la Compétitivité (PIDC) qui vise à créer 5600 emplois d'ici 2024.

Le concours apportera un soutien financier (sous la forme d'une subvention) et un accompagnement technique à 250 entreprises, coopératives et jeunes porteurs de projet : 100 nouvelles entreprises portées par des jeunes, âgés de 18 à 40 ans,



et 150 entreprises en activité depuis moins de 3 ans. « Le concours aspire à favoriser la création d'emplois, l'amélioration des capacités de gestion des porteurs de projets, et accélérer l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes au moins 40% des projets via la création d'entrepri-

ses répondant aux besoins de la population comorienne », explique Nadjati Soidiki, la directrice de l'ANPI.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Intégré de Développement des chaînes de valeur et de la Compétitivité

(PIDC) initié par l'Union des Comores avec l'appui de la Banque Mondiale. « Ce projet vise notamment à augmenter le volume d'investissement et la création d'entreprises », éclaire-t-elle avant d'ajouter que « en vue de faire des Comores un pays émergent à l'horizon 2030, le gouvernement comorien lancera prochainement le Concours de Plans d'Affaires (CPA), une initiative ambitieuse pour accélérer le développement des entreprises créées par des jeunes et des femmes, mais également les petites et moyennes entreprises comoriennes et bâtir, dès aujourd'hui, les champions économiques de demain et atteindre ainsi l'objectif de création de milliers d'emplois ». Le concours est composé de deux catégories à savoir les jeunes hommes ou femmes entrepreneurs ou porteurs de projets et sera lancé à partir de ce mois d'avril.

Ibnou M. Abdou

ECONOMIE

Un nouveau vent souffle à l'UCCIA



Elu à 69%, Chamsoudine Ahmed, patron des établissements NASSIB est provisoirement élu président consulaire de la Chambre de Commerce à Ngazidja. Son succès s'explique par son dynamisme, sa

capacité de travailler en équipe pour servir l'intérêt collectif et son ambition de rendre la Chambre de commerce indispensable dans l'identification et la conception des projets.

C'est son expérience sur le domaine des activités commerciales acquise depuis 1986 et son ambition de servir de trait d'union entre le secteur privé et le secteur public qui ont conduit Chamsoudine Ahmed, patron des établissements NASSIB à sa brillante élection. Promu provisoirement président consulaire de la CCIA au niveau de Ngazidja avec plus de 69% des suffrages, Chamou reste le messie des organisations patronales pour un renouveau de la chambre de commerce. Rappelons que Chamsoudine est un chevronné dans le monde des affaires depuis 1986, un parcours

d'expérience suffisant pour convaincre des personnalités telles que Abderemane Ahmed Koudra, ancien secrétaire général de l'Opaco de considérer son accession à la tête de l'UCCIA comme un rêve d'innovation datant de 2008. « On a déjà procédé à une première expérience en 2008 pour tenter de diriger l'UCCIA. Mais ça été un fiasco. Cette fois c'est la bonne car les organisations ont beaucoup gagné en maturité et en compréhension des problèmes et des enjeux », dit-il.

Selon Koudra, Chamsoudine Ahmed a du faire face à des grandes difficultés dès le début de son parcours. En 1986, il s'est engagé sur des activités de boulangerie avant de créer une unité de pâtisserie en 1998 où il était confronté à des difficultés d'électricité et de loyer. « Il a beaucoup vu et compris sur le marché. Il a vécu les difficultés des organisations

professionnelles et connaît leurs doléances. Et aujourd'hui, la Chambre de Commerce n'est pas du côté des problèmes mais des solutions ». Actionnaire depuis 2001, Chamsoudine Ahmed a su construire sa personnalité tout en créant des sociétés de gestion économique dans le pays. A part ses activités, il est devenu le consul honoraire des Seychelles. « Il a un carnet d'adresse et il est connu dans la région. Etant consul honoraire des Seychelles, c'est un atout pour notre tourisme car le Seychelles sont connues dans le domaine du tourisme et de la pêche », poursuit Abderemane Koudra pour dire que le patron des établissements NASSIB est l'homme à piloter l'innovation.

Ayant l'honneur de représenter les organisations patronales lors des élections consulaires et insulaires de l'UCCIA, son ambition et de remplacer

l'institution consulaire au cœur de sa mission qui la définit comme force de proposition, de formation, de réalisation et du conseil et suivi pour les entreprises et les porteurs de projets. Il est là aussi pour défendre les intérêts des opérateurs et tisser un partenariat gagnant-gagnant avec l'Etat et donner à l'institution au cours de sa mandature l'entreprise économique nécessaire permettant de jouer son rôle consultatif près de l'Etat en tant qu'interlocuteur économique reconnu et crédible. Il s'agit des défis qui nécessitent une technicité et une créativité extraordinaires. « Je suis certain que ce qui va être fait sera un succès collectif car on travaille en équipe », indique-t-il, avant de préciser que « les organisations traitent de manière institutionnelle mais pas de copinage ».

Kamal Gamal

SOCIAL :

Vendeuse au marché depuis plus de 25 ans, elle raconte

Fatima Said, connue sous le nom de Mma Eli, est une vendeuse de produits vivriers au marché de Fomboni à Mohéli. Elle est l'une des rares femmes qui ont travaillé dans l'ancien marché de l'île et qui continuent à le faire... sur les alentours du nouveau marché.

Plus de 25 ans dans ce métier de vendeuse, Mma Eli ne lâche pas prise malgré les difficultés qu'elle y rencontre. Divorcée, cette femme originaire de Mbatsé, mère de 8 enfants a su assurer l'éducation de ces derniers et sa survie grâce

à ce travail de vendeuse. Elle vend des noix de coco, maïs, piment, citron, melon jaune, safran et autres produits légumineux posés à même le sol. « Je n'ai pas un étalage digne pour exposer mes produits. En période de pluies comme maintenant, je n'ai pas un espace pour m'abriter » déplore Fatima Said.

Cette infatigable vendeuse souhaiterait avoir un endroit pour construire son propre commerce et ne refusera pas les aides des particuliers si on lui tend la main. « A défaut d'avoir un endroit approprié, je n'ai jamais eu l'idée de faire un prêt

à la banque afin d'augmenter et diversifier mes produits » a-t-elle indiqué. 7500 fc (15 €), c'est sa plus grande recette journalière en période de fortes activités. Et en cette période de crise financière due à la pandémie de la covid-19, Mma Eli dit que quelques fois elle ne récolte que 1000 fc, voire 500 Fc. « Mais comme c'est le métier que j'ai choisi, je ne peux que dire merci à Dieu et espérer le meilleur dans l'avenir ».

Riwad



FISCALITÉ

L'AGID accorde trois jours supplémentaires pour payer la vignette

Le directeur général de l'administration générale des impôts a rencontré la presse hier 31 mars pour informer à ses contribuables que la date limite pour le paiement des impôts tels que la vignette, la patente et la TPU est prolongé jusqu'au samedi 3 avril prochain.

À partir de ce jeudi 01er avril, l'administration générale des impôts devait imposer des majorations à ses contribuables à titre du dépassement du délai. Mais le directeur général de l'administration fiscale Mohamed Sohir a prolongé ce délai jusqu'au samedi 03 avril prochain dans le but de faciliter les démarches des commerçants et des contribuables. « C'est une année de réforme pour l'AGID. Notre satisfaction ne serait pas d'imposer des pénalités à nos contri-



buables. Et c'est pour cette raison qu'après discussions avec nos supérieurs hiérarchiques, nous avons décidé de prolonger le délai du paiement de la vignette, la patente et la TPU jusqu'au 3 avril prochain »,

déclare-t-il. Pour rappel, en janvier dernier, l'administration du fisc a eu des négociations avec le collectif des chauffeurs Wussukani wa Massiwa qui ont abouti à un premier prolongement du délai du

paiement de la vignette automobile. Les automobilistes devaient payer la vignette avant mi-janvier dernier mais le collectif des chauffeurs a réussi avec l'accord du directeur de cabinet chargé de la défense à repousser cette date jusqu'au 31 mars dernier comme date limite pour le paiement.

Cependant ces dernières 24 heures, les locaux administratifs de l'AGID ont été pris d'assaut par des contribuables voulant accomplir leurs obligations. Une situation qui a permis à l'administration d'accorder trois jours de plus pour le paiement de la vignette. « Ainsi les commerçants et contribuables peuvent se rendre dans les directions générales des impôts, des entreprises ou dans les sous centre Foubouni, Mbeni et Mitsamiouli pour accomplir leurs obligations fiscales », poursuit-il.

Avec un délai de trois jours, l'AGID s'apprête à travailler du matin au soir pour éviter d'affliger des lourdes pénalités à ses contribuables. « Par contre, il ne faut pas attendre le vendredi 2 avril pour envahir les portes de l'AGID pour payer sa vignette », tient à souligner le directeur de l'AGID. Du côté des contribuables, le délai est très court mais cela va leur permettre de payer leurs obligations fiscales sans majorations. « Ce n'est pas une nouvelle réjouissante mais satisfaisante car sans cette marge on allait payer des pénalités les jours qui viennent. Mais avec ce court délai, personnellement je ferais flèche de tout bois pour payer ma vignette avant le 3 avril prochain », confie un contribuable trouvé sur place voulant payer sa vignette.

Kamal Gamal

ARTISANAT

Rahamatou Goulam nommée commissaire générale des expositions et des foires

Pour faire rayonner le pays à l'étranger et dans le cadre de l'exposition universelle qui se tiendra en octobre prochain à Dubaï, le ministre de l'économie en charge de l'artisanat, Houmed Msaidié a nommé la militante Rahamatou Goulam commissaire générale des expositions et des foires.

Le ministre de l'économie Houmed Msaidié a annoncé que les Comores vont participer en octobre prochain à l'exposition universelle de Dubaï. Dans cette exposition de 6 mois, les Comores entendent profiter des opportunités offertes par la thématique « connecter les esprits pour créer le futur » afin de booster l'é-

conomie nationale à travers l'exportation des produits locaux. Dans ce cadre, le gouvernement comorien a décidé de mettre en place un commissariat général aux expositions et aux foires. « Le conseil des ministres a acté la mise en place du commissariat général aux expositions et aux foires, un organe permanent pour organiser, coordonner et participer aux différentes expositions et foires nationales, régionales et internationales. J'ai nommé à l'occasion Rahamatou Goulam à la tête de cette structure mais à l'avenir, les nominations se feront par décret », souligne-t-il.

Et pour être à la hauteur de cet événement, le ministre fait savoir que le nouveau commissariat doit

s'activer dès à présent. « Il est vrai que nous sommes un peu en retard. La commission doit com-

mencer à détecter et à répertorier les différentes compétences locales que ce soit dans le tourisme,

l'artisanat, les arts, la culture... lesquelles permettront de mieux vendre notre image », déclare M. Msaidié.

Quant à la nouvelle commissaire Rahamatou Goulam, qui n'est autre que la présidente de l'ONG Hifadwi, elle rassure que tous les efforts et l'énergie nécessaires seront déployés afin d'être au cœur de l'événement. « Il s'agit d'un travail de toute une équipe, et comme vous le savez, cet événement qui se déroulera pendant 6 mois est l'occasion pour le pays de tirer profit en présentant aux yeux du monde les produits made in Comoros », dit-elle.

Andjouza Abouheir



Au milieu Rahamatou Gulamou

FOOTBALL

Cœlacanthes, la genèse : de l'anonymat à l'ère FIFA-[Partie I]

Qualifiées pour la première fois en phase finale de Coupe d'Afrique des Nations, les Comores ont franchi un palier important de leur histoire. Menés par le sélectionneur Amir Abdou, les Cœlacanthes ont écrit d'une encre indélébile la plus belle histoire à ce jour du football comorien. Une équipe en constante progression qui ne s'est pas construite en un jour. L'occasion de retracer son histoire : ses péripéties, ses performances et ses exploits.

Inconnues dans la scène internationale, les Comores est un pays qui vie et respire football. Un sport qui rassemble toutes les générations avec un engouement incroyable. A l'accession des Comores à la souveraineté internationale le 6 juillet 1975, le football y est déjà fortement implanté. Le pays ne dispose pas encore de fédération mais dispose de deux terrains « acceptables » à l'époque. Des clubs comme Rapide Club (fondé en 1953), Papillon Bleu, Citadelle (fondé en 1962) ont en une vingtaine d'années données du rêve et un goût à la population. Mais le football est une notion que le régime révolutionnaire de 1975 à 1978 ne donnait pas une priorité.

Ce sport venu d'ailleurs s'est implanté dans l'archipel début des années 1940. Le plus ancien club de football des Comores connu à ce jour et encore en activité est la Chirazienne de

Domoni, fondée en 1950. Sa pratique n'est pas régulière dans les années 50 mais de nombreux Comoriens le pratiquent en masse notamment à Zanzibar où la diaspora comorienne (la plus ancienne) disposait depuis 1917 d'une équipe multisports. Le Comorian Sports Club excellait déjà avec plusieurs titres en Championnat, un trophée en Hinawi Cup et un Zanzibar Cup entre autres. A Mahajanga en Madagascar, la diaspora comorienne y est active depuis les années 40. Cinq clubs comoriens brillaient sur la Grande île. De l'Union La Comorienne, Jeunesse Musulmane, Islam Sport, Mahorais à l'Étoile d'Anjouan.

La longue traversée du désert

L'histoire du football comorien est parfois fait de circonstances et de hasards. La première rencontre officielle de l'histoire de l'Equipe nationale eu lieu le 26 aout 1979 contre l'île Maurice à Saint-Pierre (La Réunion) à l'occasion des premières JIOI. Soit quatre ans après l'indépendance du pays. La fédération fût même créée la même année, quelques mois avant ces jeux indianocéaniques. La première victoire de l'histoire intervient aussi durant cette compétition contre les Maldives (2-1). Il est difficile d'imaginer ce qu'auraient été les débuts de l'équipe nationale sans l'avènement des

Jeux. Non affiliée ni à la CAF ni à la FIFA, la Fédération Comorienne de Football (FCF) ne peut présenter sa jeune équipe nationale aux grandes compétitions internationales. Sans d'autres alternatives, cette dernière se contente seulement de prendre part aux JIOI de 1985, 1990, 1993, 1998 et 2003.

Vingt-quatre ans se sont donc écoulés de 1979 à 2003 sans qu'il y ait une évolution de la situation de l'équipe nationale. Sportivement, les six participations des Comores aux jeux des Iles de l'Océan Indien (JIOI) se résumait en réalité à de la figuration. Durant cette période, l'équipe nationale a disputé 18 matchs contre 5 sélections pour 2 victoires, 1 nul et 15 défaites. Sans infrastructures et sans moyens, le travail de la fédération se limitait à l'organisation du Championnat local et la Coupe des Comores. Une absence de volonté politique qui relègue le football aux oubliettes. Il faut aussi dire que les priorités du pays à l'époque étaient ailleurs. Politiquement instables, alternant entre dictature et coup d'états, les Comores traversaient une des périodes les plus difficiles de leur histoire. Une situation qui restera figée jusqu'à ce qu'un pionnier arrive à la tête de la fédération.

L'avènement des « Cœlacanthes »

Élu Président de la FCF en 1997, Salim Tourqui se donne



comme ambition de faire reconnaître sa fédération à l'international. La tâche s'annonçait ardue connaissant les marges de manœuvre de cette fédération qui ne disposait même pas de siège. En 2000, la FCF est affiliée à la CAF et l'objectif est désormais tourné vers l'institution de Zurich. Après une première demande d'affiliation rejetée le 21 mai 2004 à l'occasion du Centenaire de la FIFA, Tourqui et son équipe redoublent d'efforts pour défendre leur dossier. L'année suivante, un nouveau dossier a été constitué et une nouvelle demande est formulée. Elle recueille 198 voix contre 3 lors du Congrès de Marrakech du 12 septembre 2005. Les Comores deviennent officiellement le 207^e membre de la FIFA.

Désormais reconnue par les

instances internationales, l'équipe nationale peut enfin se lancer dans le grand large. Une identité et un premier projet se mettent en place. En 2006, le DTN Abalanrabou Abdou Chacour et le premier sélectionneur de l'ère FIFA Ali Mbae Camara proposent de donner à l'équipe nationale le surnom de « Cœlacanthes ». Une référence à ce poisson préhistorique vieux de 350 millions d'années, localement appelé Gombesa, menacé d'extinction et dont près de 300 individus ont trouvé refuge dans nos eaux. Patrimoine national, symbole de résilience et de longévité. Les premières rencontres interviennent en fin d'année, ouvrant ainsi une nouvelle page du football comorien à l'international.

Boina Housamdine

HABARI ZA UDUNGA**La palabre des réseaux sociaux**

A l'heure de la mondialisation, de l'Internet et du village planétaire, jamais la désinformation n'a été aussi grande. Même dans nos minuscules îles de la lune, nous n'échappons pas à cette déferlante.

A cette désinformation ambiante s'ajoute, chez nous, une propension à rajouter, à faire monter la sauce comme on dit sur le continent. "Ye yapvo ngwambayo ?, Kozanyumeni ? ye kozazidi ? wunitriye mdjini ?", autant de questions qui appellent à se positionner sur l'actualité du jour.

Certains, se sont même spécialisés dans le colportage de ces informations sans lendemain, mais qui ont des conséquences fâcheuses dans la bonne marche de notre société et le devenir de certains. Nous sommes arrivés à un stade où nous pouvons, rai-

sonnablement, nous demander, qui fait confiance à qui dans la mesure où, dans tous les cercles de tous les pouvoirs, l'on fait, la plupart du temps, plus confiance à ces ragots qu'aux faits eux-mêmes. Dire du mal les uns les autres est devenu un exercice national. On se lève le matin et on se demande ce que l'on peut bien inventer pour bénéficier des faveurs d'un tel ou d'un tel ? Comment dans un si petit espace, l'on arrive à dire autant de choses et leurs contraires à la fois ?

Chaque membre du microcosme dispose de ses réseaux qui distillent les nouvelles d'en haut et celles d'en bas. Car, dans ce milieu, il faut montrer que l'on est au courant du moindre bourdonnement qui grouille dans toute la société. Ceux qui bénéficient de ces informations d'un jour, ont le sentiment d'a-

voir la maîtrise des événements. Aujourd'hui, c'est la palabre des réseaux qui a pris la place des palabres sous les badamiers car c'est d'elle que jailli ce flots incessant de paroles en l'air sans jeux de mots. Et comme aimait à le dire un personnage de chez nous : "la langue n'a pas d'os ».

Aussi, on nous accuse à tort ou à raison de n'avoir pas de suite dans les idées, de nous contenter du peu que nous avons, en fait de ne pas être cartésien comme nos cousins très éloignés de l'autre bout du monde. On peut se demander pourquoi quand nous entreprenons quelque chose nous avons un mal fou à en définir les tenants et les aboutissants ? Nous donnons l'impression de manquer de vision que ce soit pour le court, le moyen ne parlons pas du long terme.

N'aurions-nous pas les capa-

cités intellectuelles pour réfléchir sur le devenir de nos sociétés ? Quels sont nos handicaps mentaux si l'on peut oser cette terrible question ? Nous n'aimons pas nous formaliser car ce qui nous intéresse ce de pouvoir changer de point de vue. Aujourd'hui c'est blanc, demain ce sera noir, il n'y a pas de quoi faire une maladie comme chantait l'autre. Et, après-demain ce sera quoi ?

Peut-être qu'avec le temps, ceux qui viendront après nous, auront acquis et assimilé les notions fondamentales qui consistent à se plier à des règles que nous avons nous-mêmes instituées. Ce cher contrat social, cher à Rousseau. En attendant, contentons-nous de vivre à l'air du temps, le temps qui va...

Mmagaza

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssef
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

HOMMAGE A AHMED BOINA



Personne ne pensait
Que ton dernier voyage à Dubaï,
Allait se métamorphoser jour après jour,
En un silence de mort
Dans un gouffre insondable.

Les médecins à ton chevet,
Remuant ciel et terre,
Faisaient face à une épidémie nouvelle,
Redoutée et redoutable,
Changeante, opportuniste et dévastatrice.

Dois-je ranger aux calendes grecques
L'esprit rationnel épousant
Le passé, le présent et le futur ;
Et rejoindre la pratique et la vivacité
A donner le privilège sur l'immédiat ?

Oui, tu as marqué ton entourage
Avec tes « pièges » et ta façon de vivre,
Comme le concept « Terre, Mer, Air »,
Consistant à savourer régulièrement
Les délices et la diversité de la nature.

Tu as laissé un grand vide
Pour tes enfants, ta famille et tes amis.
L'adoration que tu as vouée aux enfants
Reste une leçon de vie
Remarquable et impérissable.

Je m'incline à ta mémoire
Marquée d'un amour infini,
D'une propension à servir l'autre ;
A donner sans chercher une contrepartie,
A aller toujours loin sans se décourager.

Sois en paix dans ton repos éternel.
Nos cœurs sont à l'unisson
Pour continuer ton chemin et
Pour porter plus haut ta progéniture,
Avant de te rejoindre dans l'au-delà.

Aboubakari Boina
Moroni.

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

ELECTIONS CCIA ANJOUAN

La liste d'Alifata Ibrahim provisoirement en tête à Anjouan

Pour les résultats sortis des urnes, la liste présidée par Alifata Ibrahim arrive en tête des élections de la CCIA Anjouan. Les élections se sont déroulées dans « la transparence et la démocratie », selon les organisateurs.

Alifata Ibrahim est provisoirement élu président de la chambre de commerce d'Anjouan avec 146 voix sur 390 inscrits. Mohamed Loufti Adinane a eu 127 voix et 58 voix pour Mohamed Soyad. Selon les résultats des urnes, les électeurs ont légèrement boudé les urnes. Les 58 absents du secteur commerce et industrie sur la liste des inscrits, soit 22,6% et les 7 absences sur 54

inscrits du secteur artisanat, soit 3,7% en disent long. « Nous avons passé une journée très longue. Notre encouragement et nos soutiens indéfectibles poursuivent notre combat qui vient de conclure l'installation d'Alifata Ibrahim au sommet provisoirement » indique Mohamed Salim, commerçant du camp gagnant.

Oussama Abasse de la commission électorale laisse croire que « les élections sont passées sous des conditions hautement démocratiques et acceptées ». Une thèse appuyée par le président du tribunal de commerce Abdallah Riziki qui laisse entendre que « les élections se sont déroulées dans de bonnes conditions ». Pour l'artisanat,

Kamaldine Edine est provisoirement en tête, devant quatre autres. Elu avec 23 voix sur 37 votants dont deux bulletins nuls. En attendant l'élection du bureau de la liste d'Alifata Ibrahim et les résultats provisoires, on indique juste que selon nos sources si rien ne change, après recours, c'est Alifata même qui présidera la CCIA Anjouan pour un mandat de 4 ans. La leçon à tirer de ces élections est la sanction de Mohamed Soyad, le président sortant. Il n'a obtenu que 58 voix sur 322 votants. Son bilan correspond-il à cette sanction ?

Nabil Jaffar



Coordination
Nationale du
Covid-19

Moroni, Samedi 31 mars 2021

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la riposte contre la COVID-19, le nouveau Cadre de gestion de la coordination de la crise COVID-19 informe qu'il a mis en place des séances de formation de désinfection au profit des techniciens de surface des administrations publiques et des sociétés d'État. La formation aura lieu au siège du Croissant Rouge à Moroni de 9h à 11h du vendredi 2 avril au samedi 3 avril 2021.

La Coordination nationale